

La R conciliation au Burundi en d bat

@rib News, 04/05/2015 La R conciliation au Burundi. Qui doivent se r concilier ? Pourquoi ? Comment ? Par Joseph Ntamahungiro Conf rence anim e le 2 mai 2015 lors de la comm moration du 43 me anniversaire du G nocide contre les Hutu du Burundi. La comm moration s est d roul e   Piano Fabriek, Rue du Fort (Fortstraat 1060 Bruxelles (Saint Gilles   Sint Gillis) Salle Casablanca Avant propos Bien chers compatriotes et amis du Burundi qui nous avez fait l amiti  de nous rejoindre pour comm morer le 43 me anniversaire du g nocide contre les Hutu du Burundi en 1972, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre solidarit . Je souhaite particuli rement la bienvenue   Mlle Axelle ASMAR, anthropologue, que j ai l honneur et la joie d accompagner ces jours-ci car elle travaille sur le Burundi. C est toujours une joie et une fiert  d entendre qu il y a enfin des personnes physiques et morales qui s int ressent au Burundi et aux Burundi, ce pays et ce peuple trop souvent oubli s. Si nous le souhaitons, nous pouvons donc applaudir Mlle Axelle.

Introduction Venons-en maintenant   notre sujet. Comme vous le voyez, le titre de ma contribution est volontairement provocateur   « Qui doivent se r concilier ? Pourquoi et Comment ? ». Je ne tenterai pas d y r pondre. Je vais uniquement lancer le d bat, convaincu que les r ponses viendront de vous dans un  change-d bat que je souhaite tr s participatif. Je reviens maintenant sur le th me du jour : la r conciliation. Ce choix n est pas le fruit du hasard. En choisissant ce th me, notre groupe a  t  guid , entre autres, par les trois facteurs suivants : 1)   Pour la deuxi me fois est organis e, aujourd hui m me   New York, une Conf rence internationale sur le g nocide de 1972 contre les Hutu du Burundi. Le 3 mai de l ann e pass e, elle avait  t  organis e pour la premi re fois   Montr al, au Canada pouvons que nous r jouir de cette avanc e majeure m me si le chemin de la reconnaissance de ce g nocide par l C  est encore tr s long. Il se pourrait m me que cette reconnaissance n ait jamais lieu, car, comme l a confirm  l  ministre burundais des Droits de l Homme, Eug ne Nindorera, les motivations de ce que nous appelons Communaut  Internationale   sont souvent caract ris es par les rapports de force et la pr minence des int r ts politiques et  conomiques   ». La comm moration du 100 me anniversaire du g nocide arm nien le 24 avril dernier nous en donne d ailleurs un bon exemple. En clair, c est nous les Burundi et nous seuls qui devons assumer notre histoire en reconnaissant le g nocide de 1972 et les autres crimes commis hier et aujourd hui, sp cialement ceux de 1965, 1969, 1988, 1993, 1995, etc. 2)   Notre comm moration d aujourd hui se d roule alors que la Commission V rit  R conciliation (CVR) vient d  tre, enfin, mise sur pied. M me si les emb ches sont encore tr s nombreuses quant   la r alisation de sa mission, c est un pas dans la bonne direction pour tout pays d chir  par des conflits. La r conciliation est un passage oblig  pour pouvoir esp rer conna tre la paix et la prosp rit . C est  t  donc plus qu un devoir de parler de cet  v nement. 3)   Au moment o  nous parlons r conciliation, notre pays le Burundi traverse une zone de turbulence qui risque de nous plonger dans un nouvel ab me. Notre sentiment est donc tr s contradictoire. Nous pouvons nous dire d un c t  que cela n a pas de sens, et de l autre que c est justement le moment d montrer le d fi   relever. Nous nous dirons tout   l heure ce que nous en pensons.   Et maintenant, avant de r pondre la premi re question (Qui doivent se r concilier ?), il me para t opportun de nous rappeler d abord la mission de cette CVR. Lire l'int gralit  de l'Analyse